



AXELLE Davezac

« CE QUI M'ANIME AU QUOTIDIEN, C'EST DE TRAVAILLER AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL. »

ENGAGEMENT

FONDATION

PHILANTHROPIE

Depuis 2016 : Directrice générale, Fondation de France

2005-2016 : Directrice générale, Fondation pour la recherche sur le cancer (ARC)

2010-2015: Vice-Présidente de la Région Grand Est déléguée à l'ESS

2001-2005 : Directrice financière, Johnson Controls

1995-2001 : Directrice financière, Sagemcom

Étudiante à l'École de management de Lyon, Axelle Davezac s'investit dans la vie associative de son école et découvre le bénévolat auprès de personnes âgées dans les maisons de retraite. Elle s'oriente dans un premier temps vers les métiers de la finance, appréciant la gymnastique des sciences mathématiques combinées à la gestion. Elle entre ensuite dans l'industrie automobile et gravit les échelons jusqu'à devenir directrice financière de la Sagemcom puis de Johnson Controls. Après quinze ans de carrière dans la finance, le besoin de se rapprocher de ses valeurs s'impose : elle souhaite redonner du sens à son engagement professionnel. Elle devient alors la directrice générale de l'Association pour la Recherche sur le Cancer durant plus de dix ans. L'organisation est encore marquée par la crise profonde qu'elle a vécue dans les années 1990. Gestionnaire rigoureuse, Axelle Davezac œuvre à sa reconstruction, transforme l'association en fondation et encourage la mise en œuvre de nouveaux programmes d'essais cliniques. En rejoignant la Fondation de France en 2016, Axelle Davezac parachève son envie de servir l'intérêt général. Elle connaît déjà parfaitement l'univers de la philanthropie, ayant été, en plus de ses fonctions, administratrice du Centre Français des Fonds et Fondations et vice-présidente de France Générosités durant 6 ans, poste qu'elle occupe à nouveau aujourd'hui. Elle est également vice-présidente du conseil d'administration de Philea et membre du conseil de l'Alliance Publishing Trust.



PHILANTHROPIE ET ENGAGEMENT

LA FONDATION DE FRANCE, PREMIER RÉSEAU DE PHILANTHROPIE EN FRANCE

Depuis plus de cinquante ans, la Fondation de France développe un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Avec les 977 fondations qu'elle abrite, elle soutient chaque année plus de 12 000 initiatives prometteuses et innovantes, en France et à l'international. Pour encourager la recherche et le rayonnement de la philanthropie à la française, la Fondation de France a créé il y a plus de vingt ans l'Observatoire de la philanthropie. Il apporte, grâce à ses études et rapports une fine connaissance du secteur ainsi qu'une meilleure compréhension des grandes problématiques sociales telle que « La parité : un enjeu pour les fondations et fonds de dotation », étude publiée en novembre 2022.

Parmi les initiatives soutenues par la Fondation de France, des « Pépites » solidaires sont récompensées chaque année pour leur caractère innovant et inspirant. C'est le cas cette année de l'association Graines de footballeuses portée par Pauline Le Moellic qui entend faire tomber les barrières et rendre le football féminin accessible à toutes les petites filles, ou encore du premier restaurant pénitentiaire de France « Les Beaux Mets », situé à Marseille et créé par Carole Guillerm.



CONSEILS ET RÉFLEXIONS

• S'engager au service de l'intérêt général

Pour Axelle Davezac, s'engager au service de l'intérêt général est bien plus qu'une activité professionnelle, c'est le projet d'une vie. Faire ce choix, c'est donner un sens supérieur à son travail, c'est être utile et aider ceux qui en ont besoin, c'est mettre en cohérence son énergie et ses valeurs. C'est également une nécessité pour répondre aux grands défis de société auxquels sont confrontés les jeunes générations. Et cet engagement prend toute sa dimension à la Fondation de France pour transformer les envies d'agir en actions d'intérêt général efficaces et contribuer à construire un monde plus solidaire, apaisé et durable.

• Proposer des solutions adaptées à une société morcelée

Axelle Davezac recommande l'ouvrage « La France sous nos yeux : économies, paysages, nouveaux modes de vie » de Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely. Cet essai très documenté dresse un tableau d'ensemble de la France des Trente Glorieuses à aujourd'hui. Bien qu'ayant certains partis-pris, l'ouvrage livre un diagnostic critique des dérives sociales et des risques de clivage qui guettent notre société. Pour Axelle Davezac, la Fondation de France a aussi ce rôle clé d'observatoire de la société française. Au-delà de mettre en œuvre des actions très concrètes, elle identifie les difficultés des territoires, notamment les plus isolés (problèmes de mobilité, d'accès à l'emploi et à l'éducation, etc.) et accompagne les solutions qui permettent d'y remédier.

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
Novembre 2023



Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de



FEMMES INSPIRANTES

• Marie Curie

Au cours de sa carrière dans l'industrie automobile, Axelle Davezac a fait l'expérience du machisme ordinaire dans ce milieu très masculin. D'où son admiration pour des femmes qui ont tracé leur voie, contre vents et marées, grâce à leur courage et leur détermination. Parmi ces grandes figures féminines, il y a Marie Curie, scientifique exceptionnelle dont les découvertes ont changé le monde. Elle a lutté toute sa vie pour être reconnue par une communauté scientifique masculine, et ce, en dépit de ses deux prix Nobel.

• Camille Claudel

Il y a aussi Camille Claudel, sculptrice d'avant-garde dont la créativité a ébranlé les normes. Mais elle fut longtemps reléguée au statut d'élève et de muse de Rodin et son génie n'a pas été reconnu de son vivant.

• Simone Veil

Enfin, elle cite Simone Veil, héroïne de son temps, ancienne déportée d'Auschwitz devenue magistrate puis illustre figure de la vie politique française. Elle a occupé des postes jusque-là inaccessibles aux femmes : première femme secrétaire du Conseil supérieur de la Magistrature, présidente du premier Parlement européen, ministre d'État. Engagée pour les droits des femmes, elle a porté la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Pour Axelle Davezac, ces trois femmes incarnent chacune à leur manière des figures d'exception, elles ont changé le cours de l'Histoire et sont une source inépuisable d'inspiration.